

# ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**XVII<sup>e</sup> Législature**

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

1<sup>re</sup> séance

Séance du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

## Compte rendu intégral



Les articles, amendements et annexes figurent dans le fascicule bleu ci-joint

  
**PREMIER  
MINISTRE** Direction de l'information  
légale et administrative  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<http://www.assemblee-nationale.fr>

# SOMMAIRE

## PRÉSIDENTE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

1. Ouverture de la session ordinaire (p. 7723)
2. Élection d'un député (p. 7723)
3. Nomination des six vice-présidents de l'Assemblée nationale (p. 7723)

*Suspension et reprise de la séance (p. 7723)*

4. Nomination des trois questeurs de l'Assemblée nationale (p. 7724)
5. Ordre du jour de la prochaine séance (p. 7724)

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENCE DE MME YAËL BRAUN-PIVET

**Mme la présidente.** La séance est ouverte.

*(La séance est ouverte à quinze heures.)*

1

## OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

**Mme la présidente.** Conformément au premier alinéa de l'article 28 de la Constitution, je déclare ouverte la session ordinaire 2025-2026.

2

## ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ

**Mme la présidente.** J'ai reçu lundi 29 septembre 2025 du ministre de l'intérieur une communication m'informant que M. Michel Barnier a été élu, dimanche 28 septembre 2025, député de la deuxième circonscription de Paris. Souhaitons-lui la bienvenue! *(Les députés des groupes EPR, SOC, DR, Dem et HOR se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur quelques bancs des groupes EcoS et GDR.)*

3

## NOMINATION DES SIX VICE-PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**Mme la présidente.** L'ordre du jour appelle la nomination des six vice-présidents de l'Assemblée nationale.

Les présidents de groupe, qui se sont réunis le lundi 29 septembre en application de l'article 10, alinéa 3, du règlement, ne sont pas parvenus à un accord sur la répartition des postes au sein du bureau.

Pour les fonctions de vice-président, je suis saisie des candidatures de Mme Nadège Abomangoli, de M. Christophe Blanchet, de M. Sébastien Chenu, de Mme Clémence Guetté, de M. Jérémie Iordanoff, de Mme Hélène Laporte, de Mme Marie Pochon et de Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback.

Le nombre des candidats étant supérieur au nombre de postes à pourvoir, il y a lieu de procéder à un scrutin.

Je rappelle que le scrutin est secret; il n'y a donc pas de délégation de vote.

Au premier tour et au deuxième tour, sont élus dans l'ordre des suffrages les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés; au troisième tour, la majorité relative suffit; en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu. Le scrutin sera dépouillé par six scrutateurs titulaires et deux scrutateurs suppléants dont je vais tirer au sort les noms. La mission des scrutateurs est double: assurer le contrôle des opérations aux différentes tables de vote et procéder au dépouillement dans la salle réservée à cet effet. Les scrutateurs désignés aujourd'hui seront également chargés de contrôler le scrutin et de procéder au dépouillement pour l'élection des secrétaires, qui aura lieu demain matin, à 9 heures. J'invite les collègues dont je vais tirer au sort le nom à lever la main.

*(Il est procédé au tirage au sort.)*

Sont désignés scrutateurs titulaires: M. Alexis Corbière; M. Frédéric Weber; M. Paul Midy; Mme Maud Petit; M. Bastien Marchive; Mme Sylvie Josserand.

Sont désignés scrutateurs suppléants: M. Serge Muller et M. Pierrick Courbon.

Le vote se déroulera dans les salles voisines de la salle des séances. Des bulletins imprimés sont à votre disposition; les bulletins manuscrits sont également valables. Pour être valables, les bulletins doivent être mis dans l'urne sous enveloppe. Les enveloppes seront remises au personnel de l'Assemblée participant à la tenue des bureaux de vote. Ne seront également valables que les suffrages exprimés dans les enveloppes ne contenant pas plus de six noms.

J'ouvre le scrutin, qui est annoncé dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. Il sera clôturé dans quarante-cinq minutes, soit à 15 h 50. À l'issue du scrutin, les scrutateurs se rendront au cinquième bureau pour procéder au dépouillement.

*(Le scrutin est ouvert à quinze heures cinq.)*

## Suspension et reprise de la séance

**Mme la présidente.** La séance est suspendue.

*(La séance, suspendue à quinze heures cinq, est reprise à dix-sept heures dix.)*

**Mme la présidente.** La séance est reprise.

Voici les résultats du scrutin pour l'élection des vice-présidents de l'Assemblée nationale:

Nombre de votants: 552

Bulletins blancs ou nuls: 2

Suffrages exprimés: 550

Majorité absolue: 276

Ont obtenu:

Mme Nadège Abomangoli : 501 voix (*Applaudissements*) ;  
 M. Christophe Blanchet : 387 voix (*Applaudissements*) ;  
 M. Sébastien Chenu : 341 voix (*Vifs applaudissements*) ;  
 Mme Clémence Guetté : 501 voix (*Applaudissements*) ;  
 M. Jérémie Iordanoff : 107 voix (*Quelques applaudissements*) ;  
 Mme Hélène Laporte : 340 voix (*Vifs applaudissements*) ;  
 Mme Marie Pochon : 101 voix (*Quelques applaudissements*) ;  
 Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback : 385 voix (*Applaudissements*) ;

Il y a eu également cinq autres suffrages.

Mme Nadège Abomangoli, Mme Clémence Guetté, M. Christophe Blanchet, Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback, M. Sébastien Chenu et Mme Hélène Laporte ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je les proclame, dans cet ordre, vice-présidents de l'Assemblée nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR, dont les députés se lèvent, sur plusieurs bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR, dont quelques députés se lèvent, et sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

Tous les postes ayant été pourvus, il n'y a pas lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin. (« Ah ! » sur plusieurs bancs.)

4

#### NOMINATION DES TROIS QUESTEURS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**Mme la présidente.** L'ordre du jour appelle la nomination, éventuellement par scrutin, des trois questeurs de l'Assemblée nationale. J'ai reçu trois candidatures. Le nombre des candidats n'étant pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, je proclame questeurs, dans l'ordre suivant, Mme Christine Pirès Beaune, première questeuse, Mme Brigitte Klinkert et Mme Michèle Tabarot. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR, SOC, DR, dont quelques députés se lèvent, et sur plusieurs bancs des groupes Dem et HOR.*)

Toutes mes félicitations aux nouveaux membres du bureau.

5

#### ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE

**Mme la présidente.** Prochaine séance, demain, à neuf heures :

Élection des douze secrétaires de l'Assemblée nationale.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-sept heures quinze.*)

*Le directeur des comptes rendus*

Serge Ezra